

Conseil international du Café

141^e Session

Session virtuelle

25 et 26 mars 2026

Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

OBPoint	Document
Ouverture de la 141^e session du Conseil	
Le Président du Conseil prononcera un discours d'ouverture. La Directrice exécutive prononcera une allocution de bienvenue.	
1. Ordre du jour provisoire - à adopter	ICC-141-0 Rev. 2
2. Voix	
2.1 Redistribution des voix pour la 141^e session du Conseil pour l'année caféière 2025/26 - à examiner et, le cas échéant, à approuver	ICC-141-1
La Cheffe des opérations fera rapport.	
3. Accord international de 2022 sur le Café	
3.1 Participation à l'Accord de 2022 - à noter	ED-2409/22 Rev. 3
La Directrice exécutive fera rapport sur les progrès en ce qui concerne les signatures et le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation et d'approbation de l'Accord de 2022.	
3.2 Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 - à noter	verbal
Le Président du Groupe de travail pour l'entrée en vigueur de l'Accord de 2022 rendra compte des progrès réalisés.	
4. Questions financières et administratives	
4.1 Comité des finances et de l'administration - à noter	FA-407/26 Rev. 1
Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris l'état des finances.	
	FA-409/26
	FA-412/26
4.2 Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés - à noter	FA-408/26 Rev. 1
4.3 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2024/25 et rapport des vérificateurs - à examiner et, le cas échéant, à approuver	FA-403/26 Rev. 1
4.4 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2024/25 et rapport des vérificateurs - à examiner et, le cas échéant, à approuver	FA-404/26 Rev. 1
Les comptes du Fonds spécial et le rapport des vérificateurs seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.	
4.5 Barème des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance - à examiner et, le cas échéant, à approuver	FA-406/26 Rev. 2
5. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché	

- 5.1 Exécution du programme des activités – à noter** verbal
 La Directrice exécutive présentera un rapport intérim (octobre 2025 à mars 2026) sur les travaux de l'Organisation, soulignant les progrès, les réalisations, les défis, les opportunités et les contraintes, en mettant l'accent sur l'exécution du programme des activités, y compris sur le Groupe de travail public-privé du café (GTPPC).
- 6. Partenariats**
- 6.1 PA OIC – FAO – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 355/26](#)
 La Cheffe des opérations fera rapport.
- 6.2 PA OIC – OIAC-UA – à examiner et, le cas échéant, à approuver** [WP-Council 356/26](#)
 La Cheffe des opérations fera rapport.
- 7. Rapport des réunions des comités et autres organes**
- 7.1 Comité commun – à noter** verbal
 Le Président du Comité commun fera rapport.
- 7.2 Mise à jour sur la soumission et d'évaluation des propositions d'initiatives de l'OIC et leur inclusion dans le Programme des activités – à noter** verbal
- 8. Locaux – à examiner** [ED-2455/24](#)
[ED-2498/26](#)
[ED-2464/24 Rev. 2](#)
[ED-2503/26](#)
- 9. Poste de directeur(trice) exécutif(ve) – Mandat 2027-2032 – à examiner** verbal
- 10. Bureaux et comités**
- 10.1 Président et Vice-président et composition des comités – à examiner** [WP-Council 354/25](#)
 Les porte-parole des Membres exportateurs et importateurs présenteront leurs candidatures aux postes de Président, de Vice-président et de membres des comités. [Rev. 1](#)
- 10.2 Vice-président du Conseil – à élire**
 Conformément à l'article 10 de l'Accord de 2007, le Vice-président pour l'année caféière 2025/26 doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs.
- 11. Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver** verbal
 Le Président examinera les pouvoirs avec l'assistance du secrétariat et fera rapport au Conseil.
- 12. Réunions futures – à noter** verbal
 Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures.
- 13. Questions diverses – à examiner** verbal
- Séance de clôture** verbal

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

[Accord international 2007 sur le Café](#)

[Plan d'action quinquennal de l'Organisation internationale du Café](#)

[Règlement de l'Organisation internationale du Café](#)